Gestion des espaces et développement durable

Fiche pratique

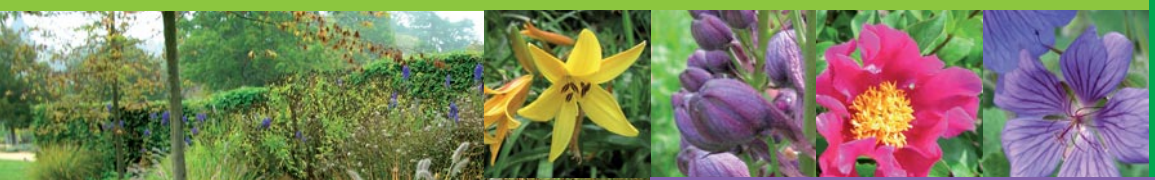

« Le développement durable est un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. »

Source Ministère de l'écologie.

Les enjeux du développement durable

Enjeux environnementaux :
- préserver la biodiversité des espaces naturels et les continuités écologiques ;
- limiter les pollutions et les déchets : produits phytopharmaceutiques (herbicides, insecticides, fongicides...), bâches plastiques...
- gérer les ressources naturelles : économies d'eau, gestion des déchets verts...

Enjeux culturels :
- valoriser l'identité des paysages ;
- mettre en valeur les sites de prestige et patrimoniaux ;
- diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier.

Enjeux sociaux :
- améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces ;
- éduquer le grand public à l'environnement ;
- favoriser l'autonomie des agents.

Enjeux économiques :
- faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes (augmentation des surfaces) ;
- optimiser les moyens humains, matériels et financiers ;
- maîtriser les temps de travail ;
- adapter le matériel (faucheuse, broyeur...).

Étude globale sur le développement durable

Outre les pratiques ponctuelles, **le développement durable mérite une vision d'ensemble, avec la conduite d'une réflexion** *(diagnostic › objectifs › actions › évaluation)* sur l'ensemble des domaines communaux permettant de mieux adapter et gérer celui-ci à plusieurs niveaux :

- urbanisme/logement : encouragement des pratiques de construction et d'énergie plus écologiques, limitation des pertes d'énergie... ;
- déplacement : développer les déplacements plus écologiques tels que les chemins piétonniers, cyclables, les transports en commun ;
- économie d'énergie : lutte contre la perte d'énergie (isolation), développement des énergies plus propres... ;
- environnement et collecte des déchets ;
- espaces verts ;
- eau.

La mise en place d'une telle politique, suivant les possibilités et spécificités de la commune et les orientations souhaitées, conduit à des changements organisationnels importants.

Comité Départemental du Tourisme de l'Allier
www.allier-tourisme.com

Gestion des espaces

Entretien des espaces

Que vous soyez particulier ou employé communal, **il est important de réfléchir à la meilleure solution d'entretien à prodiguer à vos différents espaces.**

Il convient de choisir le type d'intervention à apporter à chacun d'eux suivant votre souhait et la réalité de vos capacités de gestion matérielle, humaine et financière.

Par exemple, pour lutter contre les adventices (plante qui croît sur un terrain cultivé sans avoir été semée (ex : chiendent...), on peut choisir des plantations de couvre-sol à certains endroits ou l'utilisation de la balayeuse sur d'autres ou le passage de la binette, d'une herse sur le gravier, ou encore de laisser des zones herbées tondues seulement deux fois par an ; ces solutions seront ainsi adaptées à l'entretien désiré suivant les lieux.

Adapter la plante au sol et non l'inverse !

Afin de limiter les interventions sur les végétaux, il convient d'obtenir des végétaux en bonne santé, ils seront alors plus résistants aux maladies et aux attaques parasitaires, ils tiendront leur place et résisteront à la concurrence de mauvaises herbes, à la sécheresse. Le végétal doit être adapté à son emplacement (exposition, sol...).

Un entretien réussi est réalisé en temps voulu !

La conduite d'un plan de gestion différenciée et d'entretien permet de conduire cette réflexion et d'optimiser l'entretien.

Pourquoi paniquer à la vue d'insectes, de maladies ?

En « sauveur de la nature », l'homme peut rompre l'équilibre de la nature et lui nuire davantage que les attaques elles-mêmes. Pensez-y !

Les plantes peuvent supporter un certain niveau de maladies et la présence de quelques insectes sans que cela nuise à leur santé.

Il existe différentes méthodes pour réaliser l'entretien de vos espaces :

Préserver la biodiversité de la faune et de la flore

Préserver la biodiversité est important : la flore pour la diversité biologique qui limite la prolifération de maladies ou d'insectes nuisibles ; la faune car les insectes (coccinelles, perce-oreilles, araignées...), les mammifères (hérissons, chauves-souris...), les oiseaux (moineaux, mésanges, rouge-gorges...) se nourrissent d'insectes, de mouches, de moustiques, de graines de « mauvaises herbes », de chenilles, de pucerons, de cochenilles...

Le ver de terre (lombric) : meilleur recycleur de la nature !

- il améliore la qualité du sol et sa structure, l'aère, contribue à l'infiltration de l'eau. La matière organique peut ainsi mieux se décomposer,
- il incorpore dans le sol de la matière organique présente en surface,
- il influe sur la capacité d'enracinement des plantes,
- il participe à la transformation physique et chimique des résidus végétaux qui présentent alors une forme plus décomposée.

La présence importante de vers de terre est signe d'une terre en bonne santé !

Accepter la végétation spontanée

- Une *« mauvaise herbe »* est une plante qui se développe dans un endroit où on ne la souhaite pas. Elle est généralement très bien adaptée à son environnement ce qui explique qu'elle soit difficile à déloger !
- Une *végétation spontanée* peut être préservée notamment sur certains secteurs (par exemple périurbain).

Elle peut être contrôlée avec des méthodes alternatives (laisser de l'herbe qui sera tondue autour des pieds d'arbres, entre les joints de pavés où le piétinement limitera son développement...).

Gérer l'espace différemment

- **Requalifier l'espace :** certains espaces difficiles à entretenir peuvent être requalifiés en pelouse, en zone végétalisée, en gravier..., **afin d'adapter l'entretien à vos capacités matérielles, humaines et financières.**

- **La conception de l'espace :**

  Il convient d'étudier en profondeur les végétaux proposés suivant les variétés choisies, les distances de plantations, les emplacements déterminés... car de cela découlera **un entretien plus ou moins subi !**

  La conception d'un espace est **un moment important** notamment **pour sa pérennité qui sera ensuite assurée par l'entretien**. Dans les projets de plantation, il est conseillé de sélectionner des végétaux peu sensibles aux divers organismes pathogènes. De plus, certains végétaux sont d'utiles alliés puisqu'ils abritent de nombreux auxiliaires.

  L'utilisation des végétaux : couvre-sol, arbres, arbustes et plantes vivaces, graminées, est moins coûteuse en temps de travail, énergie physique, plus durable que la plante annuelle.

- **La combinaison de plusieurs végétaux** permet de limiter l'entretien des espaces plantés, de contrôler ou limiter le développement des plantes adventices, d'absorber les feuilles des arbres ce qui limite le ramassage, de réduire l'érosion des sols et le ravinement, de participer à la végétalisation des espaces urbains et périurbains. L'utilisation de ces plantes se complétant offre un environnement favorable au cycle de vie de la nature et donc à son équilibre (régénération, biodiversité végétale, animale, microbienne...) et à l'esthétique.

- **L'utilisation de végétaux indigènes** est le meilleur compromis pour le respect de l'environnement direct (végétaux très adaptés au secteur qui se développeront rapidement et concurrenceront le développement des autres plantes).

Attention toutefois au choix de vos végétaux car certains pourront être extrêmement envahissants à plus ou moins long terme, difficiles à extraire, à détruire sans infester d'autres lieux, pouvant ainsi causer ensuite un dommage sur la végétation locale (démarche inverse au développement durable !). Des précautions seraient judicieuses sur notamment l'utilisation du bambou.

Méthodes de lutte

Pour lutter contre les insectes nuisibles et les maladies et adventices, il existe désormais **des solutions alternatives moins nocives pour l'environnement** que l'utilisation des produits phytosanitaires : introduction de certains insectes, biodiversité (utilisation de végétaux variés), méthodes culturales (faire tourner les cultures…), travail mécanique (aération du sol qui favorise la vie…). Ces méthodes permettent de lutter contre telle ou telle attaque sur le végétal.

Si les traitements s'avèrent trop souvent nécessaires malgré un sol « bon » (équilibré et nutritif) et un végétal à son bon emplacement, **certaines variétés de végétaux sont moins résistantes aux attaques de maladies ou de parasites** ; dans ces cas là, leur remplacement est parfois une solution à considérer.

› Les mesures prophylactiques (préventives)

Ces techniques simples dans leur mise en œuvre visent à éviter l'installation et la propagation des organismes nuisibles en adoptant des mesures d'hygiène (ex : **la suppression des organes malades** élimine les foyers infectieux ou retarde l'évolution et la progression des parasites).

La **plantation diversifiée** limite la contamination et la dissémination des maladies et des parasites.

› Les opérations culturales

Les méthodes d'entretien participent à la réduction des populations des parasites et d'adventices **(ex : le paillage des sols ; la taille raisonnée des végétaux, la rotation des cultures, le travail mécanique du sol, la technique du faux semis, le choix des techniques d'arrosage, l'association de végétaux – pour repousser des insectes et éviter des maladies – …).**

› La lutte biologique

La lutte biologique consiste à **combattre les prédateurs ou les parasites des végétaux par l'utilisation de leurs ennemis naturels** (insectes, champignons, acariens, bactéries….).

Il est possible d'utiliser des pièges à phéromones, des coccinelles mais aussi d'installer des nichoirs et de préserver des endroits où les petits animaux et les insectes pourront se reproduire et trouver un abri.

Méthodes de limitation de la pousse des adventices

- **utilisation de végétaux,**
- **le bâchage** (préférer ceux biodégradables !),
- **le paillage** : recyclage de déchets verts (feuilles, gazon, branchage… (voir ci-après)), de coques de cacao, d'écorce, de broyage de végétaux…,
- **le binage,**
- **méthode mécanique** (brossage…),
- **le désherbage thermique** (à gaz, à eau chaude ou à mousse chaude).

***La prolifération des chenilles processionnaires** nécessite des mesures de prévention et de protection en raison de leur dangerosité allergène.*

Pour lutter contre cet insecte, plusieurs méthodes sont possibles (piégeage des papillons, lutte mécanique, traitement microbiologique, lutte biologique et piégeage des chenilles) mais le choix de la méthode doit se faire en fonction de son cycle biologique.

INFORMATION

La FREDON Auvergne a mis en place un réseau de communes de référence où il est possible de bénéficier de l'avis de communes utilisatrices de ces méthodes

www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr
rubrique « Conseils aux collectivités »

› **La lutte chimique** *à n'utiliser qu'en dernier recours !*

L'emploi des produits chimiques, compte tenu du danger qu'ils représentent pour l'homme, la faune et la flore, doit être décidé au terme d'une analyse approfondie et en dernier recours.

Le bénéfice des méthodes alternatives face à un recours systématique aux produits phytosanitaires n'est pas comparable au niveau santé et pollution.

Utiliser **le produit adapté au problème à résoudre**, celui qui correspond parfaitement au type de végétal et au type de maladie ou d'attaque parasitaire à traiter. Les autres ne seraient pas efficaces et uniquement polluants !

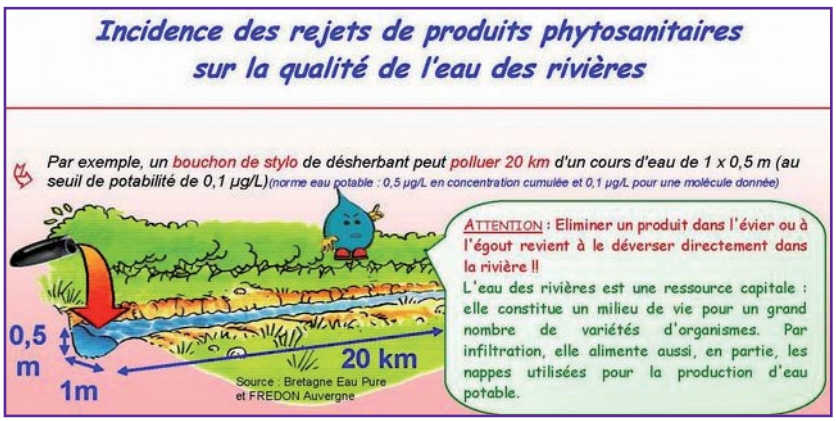

LE MEILLEUR TRAITEMENT CHIMIQUE EST CELUI QU'ON NE FAIT PAS !

Les produits phytosanitaires sont des produits DANGEREUX pour votre santé et pour l'environnement.

Le terme générique « pesticide » désigne une substance ou un produit "phytosanitaire" ou "phytopharmaceutique". Les pesticides sont destinés à maîtriser ou à détruire les végétaux, parasites, champignons ou autre organisme indésirables ; parmi eux : herbicides, fongicides, insecticides et rodenticides (contre les rongeurs : rats, souris…).

Etymologie : le suffixe « …cide » signifie « tuer » (insecticide : mort des insectes…)

Pour plus d'informations techniques : www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr rubrique "conseils / particuliers

Gestion des déchets

Les déchets verts représentent des volumes importants avec les feuilles à l'automne, le gazon, les tailles d'arbustes ou d'arbres. Vous avez la possibilité de les apporter à la déchetterie ou bien de les réutiliser.

Vos tâches d'entretien sont-elles toutes nécessaires ?

- **Faut-il vraiment tailler vos végétaux ?** Pourquoi ne pas laisser pousser certains arbustes en port libre ? Peut-on tondre d'une façon différente certaines zones ?… Faut-il ramasser les feuilles mortes et l'herbe tondue partout ?
- **Certains aménagements ne vous causent-t-ils pas plus d'entretien qu'il ne le faudrait ?** Une allée mal placée vous contraint à reboucher les dommages causés hors de cet emplacement, une haie plantée trop serrée vous demande de tailler plus fréquemment…
- **Les végétaux et variétés que vous avez sont-ils bien adaptés à vos moyens financiers, humains et matériels ?** En fonction de leur développement, des distances de plantation, certains peuvent peut-être remplacés par d'autres pour vous permettre de faire des économies en temps, travail, et coût.

Réutilisation de nos déchets ?

Le terme « déchets » est très péjoratif quand on sait qu'ils peuvent être bénéfiques en les réutilisant. Ces déchets peuvent devenir un excellent compost ou paillage.

- **Laisser sur place**
  Les feuilles, l'herbe tondue peuvent être laissées sur place suivant les secteurs où elles se trouvent. Elles créeront un couvert limitant la pousse des mauvaises herbes puis se décomposeront et apporteront ainsi un excellent apport d'humus qui attirera le lombric. Celui-ci contribuera à l'incorporation dans le sol des éléments nutritifs et créera l'aération du sol facilitant ainsi l'infiltration plus rapide et la rétention de l'eau ainsi que l'aération des racines. Ce cycle permet une meilleure croissance des végétaux.

- **Faire son compost**
  - **Que mettre dans son terreau ?** Les déchets utilisables sont très variés : feuilles mortes, branchage broyé, fleurs fanées, herbe tondue, épluchures, coquilles d'œufs, carton mat, papier journal ordinaire… Attention, certains déchets sont déconseillés : mauvaises herbes à graines, branches et brindilles non broyées, écorces d'agrumes, végétaux malades ou infestés.
  - **La qualité d'un bon terreau :** c'est un produit bien décomposé et varié, les produits intégrés doivent être sains (exempts de maladie). Des ingrédients de différents types de structure végétale (humide, sec…), de la chaleur, de l'humidité, de l'air permettront un bon développement des bactéries et des champignons. La présence de vers de terre, un couvercle et enfin un compost retourné régulièrement pour réactiver la décomposition feront un excellent terreau qui sera prêt à être utilisé en 6 mois.
- **Utiliser comme couvre-sol (pailler)**
  Le gazon, les feuilles et les branchages peuvent être utilisés comme couvre-sol et contribuer à limiter l'évaporation de l'eau et à l'amélioration du sol.

Économie des ressources en eau

L'eau est un bien précieux, nous l'avons vu lors des dernières sécheresses où nous avons été obligés de réduire notre consommation.

- **Choisir ses végétaux en fonction de la consommation d'eau et privilégier la pleine terre.**
- **Limiter la perte d'eau par l'évaporation et la déperdition** par le sol ou par capillarité en choisissant le moment opportun pour arroser, en utilisant des couvre-sols, le paillage, le terreau riche en humus, en tourbe, des contenants limitant la déperdition… Les systèmes de goutte à goutte associés au paillage permettent de limiter cette perte.
- **Récupérer les eaux pluviales.**
- **Utiliser l'eau de puits ou de source.** L'utilisation d'un produit naturel gratuit ne nous dispense pas de le consommer avec parcimonie !
- **Favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans le sol afin de limiter le ruissellement.** L'utilisation très importante des bitumes limite l'infiltration des eaux dans le sol et favorise le ruissellement, aussi faut-il préférer les caillebotis, les revêtements perméables ou drainants ou le gravier dans les stationnements et autres aménagements. La disparition des haies bocagères contribue également au ruissellement, en nuisant à la faune et à la flore. L'évacuation des eaux pluviales dans les égouts puis dans les stations d'épuration est à proscrire.
- **Pollution des eaux :** l'écoulement des eaux par le ruissellement sur les zones de bitumes chargées en carburants, huiles, sel, produits phytosanitaires contribue d'une façon directe et rapide à des concentrations de pollution des eaux.
- **Travail du sol :** « Un binage vaut deux arrosages ».

c-toucom (Moulins) 04 70 44 66 28 • novembre 2010 • photos: Chantal Allix, CDT de l'Allier

Évolution des mentalités et communication

Le problème de la pollution et de l'économie de nos ressources doit nous conduire à faire évoluer notre vision actuelle. Il convient de savoir si on accepte quelques herbes sur un trottoir ou si on utilise un produit polluant pour l'éliminer !
Nous devons nous interroger sur nos usages. Par exemple les trottoirs sont-ils nécessaires partout dans une petite commune ou ne peut-on pas conserver nos accotements enherbés ?

La communication est nécessaire afin d'expliquer les raisons du changement dès lors que l'on modifie nos pratiques, le bulletin municipal et d'autres moyens pouvant être employés (remise des prix…). Il est important de faire connaître et d'accepter la démarche de modification des pratiques.

La préservation des ressources est l'affaire de tous.

S'informer et approfondir le sujet :

CLASSEUR DU FLEURISSEMENT
« Aménagements et développements durables… », chez Horticulture et paysage éditions.

PLAQUETTE PHYT'EAUVERGNE *« Réduire les pollutions : eau et produits phytosanitaires »* www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr

PLAQUETTE PHYT'EAUVERGNE *« Eaux et pesticides - Réduire l'utilisation des désherbants : des solutions à adapter à votre commune »*

BROCHURE *« Aménager avec le végétal pour des espaces verts durables »* novembre 2009, du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

COMMUNES DE RÉFÉRENCES sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires,… : *site Phyt'eauvergne,*

Et *d'autres sites Internet* sur le compostage des déchets, les associations de végétaux au potager…

Contact : Chantal Allix, *Chargée du Concours départemental de fleurissement*
Château de Bellevue, Parc de Bellevue, BP 65/F, 03402 Yzeure cedex
Tél. 04 70 46 81 51 - c.allix@allier-tourisme.net
Informations complémentaires sur ***www.allier-tourisme.com***
(concours, brochures en téléchargement…)

Direction de publication : Michel Tabutin
Directrice de rédaction : Véronique Dufréchou
Rédaction : Comité technique de fleurissement et de l'embellissement